

FAITS DIVERS

Fameck : le conducteur de 18 ans refuse de s'arrêter et fonce

- VU 15536 FOIS
- LE 16/09/2018 A 14:15
- MIS A JOUR LE 16/09/2018 A 15:18



Photo HD La voiture a été prise en chasse sur plusieurs kilomètres. Photo d'illustration Armand FLOHR

La voiture a fini sa course folle à Fameck. Mais tout a commencé quelques minutes plus tôt à Guénange, dans la nuit de vendredi à samedi 15 septembre.

Le véhicule est repéré par une patrouille de gendarmerie. Le conducteur est sommé de s'arrêter pour être contrôlé par les autorités. Sauf qu'il n'y tient pas et appuie sur l'accélérateur. Il prend la fuite. Il passe par Uckange. D'autres équipes de gendarmerie sont engagées à ses trousses. L'automobiliste pris en chasse roule à vive allure, enfreint le code de la route qu'il ne connaît d'ailleurs pas sur le bout des doigts... Car le conducteur âgé de 18 ans n'a pas encore le permis a priori. Il est intercepté aux alentours de minuit à Fameck. Le test d'alcoolémie s'est révélé positif. Le jeune homme transportait trois autres personnes dans la voiture, dont deux mineurs, selon nos informations. Il a été conduit à la brigade, placé en garde à vue. Il en aurait profité pour outrager les militaires et l'institution judiciaire au passage.

Il devrait être présenté au service du procureur de la République dans le week-end. Le magistrat statuera sur la nature des poursuites pénales qui seront

données à ces faits. Le conducteur interpellé est connu des autorités, il était déjà en garde à vue il y a quelques semaines dans le cadre d'une autre affaire.